



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet VLE 36 47ft MLB CCG	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-200038/B	Amendment No. - N° modif. 014
Client Reference No. - N° de référence du client F7049-200038	Date 2021-08-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-039-28245	
File No. - N° de dossier 039md.F7049-200038	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-08-19 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Blackburn, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur 039md
Telephone No. - N° de téléphone (819) 230-2672 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 014 à l'appel d'offre est soulevé pour:

- 1. Répondre aux questions des soumissionnaires potentiels ;**
 - 2. Réviser Critères obligatoire ;**
 - 3. Insère Annexe «M» - Critères d'évaluation technique obligatoires ;**
 - 4. Fournir la page d'amendement de la modification de l'appel d'offre 013.**
-

1. Répondre aux questions des soumissionnaires potentiels.

Question 68 : Article M53A, paragraphe 4.3.1, pouvez-vous confirmer quelle certification sera acceptée par l'OR pour les moteurs et les boîtes de vitesses ? Un « certificat d'approbation de type » seul sera-t-il accepté ou une « certification d'unité individuelle » sera-t-elle requise ? Est-ce un test FAT requis ?

Réponse 68: Nous recherchons un certificat d'approbation de type, aucun test d'acceptation en usine n'est requis.

Q69 : M-53 - 4.3.1. « Tout l'équipement fourni et installé doit être certifié par l'OR. »

Est l'intention de cette article de spécification pour que les moteurs, la transmission, etc. soient approuvés individuellement par ABS (certifier chaque article, par numéro de série dans l'usine de fabrication) ? Ou est-ce que l'intention est d'avoir une approbation de type ABS pour l'équipement ?

R69 : L'équipement fourni doit avoir une approbation de type ABS et l'installation doit également être approuvée par ABS. Le dessin approuvé soumis par l'entrepreneur à ABS et approuvé sera l'approbation requise.

Q70 : M-57 - 3.1.10 L'entrepreneur doit refaire l'isolement du système d'échappement avec de l'isolant de même type, de même marque et de même indice que l'original. »

Veuillez préciser si l'intention de cette spécification est de réutiliser les couvertures d'échappement amovibles existantes ou d'acheter de nouvelles couvertures d'échappement amovibles ?

R70 : L'intention est de faire réisoler les échappements avec de nouveaux matériaux

Q71 : En ce qui concerne l'exigence de sécurité, l'ITT indique l'exigence obligatoire comme indiqué ci-dessous, mais est encore un peu vague, puis-je demander une clarification à la question ci-dessous :

• L'entrepreneur doit-il disposer d'un personnel de sécurité en place 24 heures sur 24 ? sublimé par des caméras... ?

Ou

• L'entrepreneur doit-il disposer d'un personnel de sécurité pendant les heures de jour, de 6 h 30 à 18 h 30 ? ...sublimé par des caméras pendant les heures non travaillées... ?

R71 : L'exigence de sécurité du personnel a été supprimée.

M10 a été modifié comme suit :

L'entrepreneur doit mettre en place un système de sécurité surveillant le navire et les entrées/sorties des installations pendant les heures creuses. Les installations contenant le navire doivent être solidement verrouillées en dehors des heures de travail pour empêcher tout accès non autorisé au navire.

Q72 : Nous notons dans les sollicitations précédentes qu'il existe une clause de protection du taux de change (SACC C3010T). Y a-t-il une disposition pour cette clause sur ce contrat en raison de la grande quantité d'articles qui doivent provenir de l'extérieur du Canada ?

R72 : Il n'y a aucune disposition pour cette clause sur ce contrat.

Q73 : Nous notons que le critère obligatoire M10 stipule que « l'entrepreneur doit disposer d'un personnel de sécurité en place sublimé par des caméras montrant les navires et les entrées/sorties des installations, pendant les heures non ouvrables » et qu'il n'y a aucune mention supplémentaire des exigences de sécurité dans la spécification. Des exigences de sécurité spécifiques peuvent-elles être ajoutées à la spécification avec une ligne de tarification sur la fiche de données de prix ? L'exigence d'un personnel de sécurité peut-elle être supprimée si le navire est conservé dans un bâtiment verrouillé ?

R73 : Aucune exigence de sécurité spécifique supplémentaire ne sera ajoutée ni une ligne spécifique de tarification sur la fiche tarifaire. Il est supposé que l'installation de l'entrepreneur dispose d'un système de sécurité et que le prix est inclus dans ses coûts d'opération standard.

L'exigence de sécurité du personnel a été supprimée.

M10 a été modifié comme suit :

L'entrepreneur doit mettre en place un système de sécurité surveillant le navire et les entrées/sorties des installations pendant les heures creuses. Les installations contenant le navire doivent être solidement verrouillées en dehors des heures de travail pour empêcher tout accès non autorisé au navire.

Q74 : M-55 Remplacer les gouvernails 3.1.5 : Pourriez-vous vérifier si des « rayons X » sont requis ou si une radiographie est requise ?

R74 : L'une ou l'autre méthode d'END sera acceptée par CG, à condition que la méthode choisie soit approuvée par ABS.

Q75 : Item 53B : Svp préciser dans quelle année les navires ayant des moteurs C12 à être reconstruire seront livré au chantier pour leurs travaux? Nous devons le savoir afin d'entrer le bon prix selon l'année fiscale et la soumission du fournisseur de services.

R75 : Les navires équipés de moteurs C12 seront les derniers navires à subir leurs périodes de travaux dans leurs régions respectives. Trois (3) navires en Colombie-Britannique, un (1) en Ontario et un (1) au Québec.

Q76 : Prix ferme : Dans l'environnement actuel d'inflation de volatilité des prix et du fait que le contrat est sur plusieurs années, il est extrêmement risqué pour les soumissionnaires de garantir des prix fermes de cette durée. Est-ce que le Canada permettra un ajustement des prix soumissionnés pour ce projet afin de protéger les soumissionnaires/chantiers contre l'inflation des matériaux et fournisseurs?

R76 : A dressé dans la fiche de prix modifie.

Q77 : M-53 - Veuillez répondre à la question suivante de l'OEM des boîtes de vitesses, concernant la certification de l'unité ABS pour le système de contrôle EC300 :

Il y a très peu de cas où le système de contrôle / EC300 a réellement besoin d'une certification d'unité ABS, dans la plupart des cas, une approbation de type valide, pour laquelle nous ne facturons pas, fonctionne. Un cas où la certification de l'unité ABS est nécessaire serait si la notation du navire comprend « AUT-UMS ». Veuillez vérifier avec le client si la notation des navires nécessite une certification unitaire du système de contrôle EC300.

R77 : Réponse de l'ABS : S'il est lié au système de commande de boîte de vitesses, le Règlement sur les machines maritimes de Transports Canada (modifié en TP15456) n'exige pas d'approbation pour l'unité. Le navire n'étant pas classé, l'application des règles ABS n'est pas non plus obligatoire.

Cependant, l'équipement doit répondre aux exigences générales du TP127 énumérées dans la section Partie 1, section 2 « Conception de l'équipement » et la section 22 « Contrôle et instrumentation ».

Veuillez également noter que le schéma unifilaire lié aux modifications électriques doit être soumis à l'ingénierie ABS une fois qu'il est préparé conformément aux modifications proposées.

Q78: H-17 - Dans la fiche des prix pour la section H-17 Réparer l'isolation dans la salle des machines et l'espace des survivants. Il semble que vous doubliez le coût de l'isolation dans les articles H-17 3.1.2. et les deux éléments en dessous. Pouvez-vous confirmer de quelle manière vous souhaitez que nous saisissons les données dans la fiche de données tarifaires ? De plus, pouvez-vous fournir le type d'isolant à utiliser et que recouvre (le cas échéant) l'isolant en question ?

R78: La fiche tarifaire a été modifiée et est disponible. Les détails de l'isolation peuvent être trouvés sur le dessin intitulé "47 ft Motor Lifeboat Hull Insulation", numéro 47B MLB 635-010, 4 feuilles.

2. Révise Critères obligatoire.

A l'Annexe «M» - Critères d'évaluation technique obligatoires No. 10 :

Supprimer : L'entrepreneur doit avoir mis en place un personnel de sécurité sublimé par des caméras montrant les navires et les entrées / sorties des installations, en dehors des heures de travail.

Insère : L'entrepreneur doit mettre en place un système de sécurité surveillant le navire et les entrées/sorties des installations en dehors des heures de travail. Les installations contenant le navire doivent être solidement verrouillées en dehors des heures de travail pour empêcher tout accès non autorisé au navire.

3. Insère Annexe «M» - Critères d'évaluation technique obligatoires.

A Annexe «M» - Critères d'évaluation technique obligatoires :

Supprime : Annexe «M» Critères d'évaluation technique obligatoires Rev. 29 juin, 2021 a modification à l'appel d'offres 006.

Insère : Annexe «M» Critères d'évaluation technique obligatoires Rev. 3 aout, 2021 Amd 014

4. Fournir la page d'amendement de la modification de l'appel d'offre 013.

La page 1 de la version en français n'était pas attachée en raison d'un document corrompu. Ci-joint.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F2599-200038/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-200038

N° de la modif - Amd. No.
013
File No. - N° du dossier
039md.F2599-200038

Id de l'acheteur - Buyer ID
039md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La modification 013 à l'appel d'offre est soulevé pour:

- 1. Fournir des instructions au soumissionnaire concernant la fiche de prix révisé et le tableau de sommaires des prix ;**
- 2. Fournir une fiche de prix révisée et un tableau de sommaires.**

1. Fournir des instructions au soumissionnaire concernant la fiche de prix révision des prix et le tableau de sommaires des prix.

Instructions pour les soumissionnaires : les soumissionnaires doivent remplir une (1) feuille de prix **par navire** dans la ou les régions pour lesquelles ils soumettent une offre. Il faut supposer que les navires nécessitant la révision des moteurs C12 seront les derniers navires pour effectuer leurs périodes de travail dans leurs régions respectives (trois (3) navires en Colombie-Britannique, un (1) en Ontario et un (1) au Québec.).

Tableau de sommaires : Les soumissionnaires sont tenus de transférer les totaux (\$) de chaque navire dans la région pour laquelle ils soumissionnent sur le tableau de sommaires. Le prix total du tableau de sommaires (coût de toutes les régions des navires respectifs) doit être transféré à l'annexe H – Tableau H-1 dans l'appel d'offres.

Une version électronique de la Fiche de Prix et le Tableau de Sommaires sera disponible sur le Cloud Storage Share point pour les dessins.

2. Fournir une fiche de prix révisée et un tableau de sommaires.

À l'annexe H – Fiche de prix :

Supprimer : dans son intégralité

Insérer : Fiche des prix révisé et tableau de sommaires des prix

Annexe «M»

Critères d'évaluation technique obligatoires Rev. 3 aout, 2021 Amd 014

F7049-200038 / B

CRITÈRES OBLIGATOIRES

Les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères décrits dans la liste de contrôle des exigences obligatoires ci-dessous présentée dans le tableau 1 ci-dessous. Les soumissionnaires doivent remplir la liste de contrôle et l'inclure avec leur soumission. Les soumissionnaires devraient inclure le numéro de page ou la section de leur dossier de soumission où la preuve de conformité aux critères spécifiés est fournie dans la colonne «Emplacement dans la soumission» de la liste de contrôle des exigences obligatoires.

Tous les documents et informations nécessaires pour étayer les demandes des soumissionnaires dans la liste de contrôle doivent être fournis avec le dossier de soumission. Le défaut de justifier un (1) élément de la liste de contrôle des exigences obligatoires rendra l'ensemble de la soumission non conforme.

Tableau 1- CRITÈRES OBLIGATOIRES

Réf.	Exigence	Preuve de conformité	Emplacement du document dans l'offre
M1	Le soumissionnaire doit avoir réaménagé OU construit cinq (5) navires de taille similaire au cours des trois (3) dernières années.	Le soumissionnaire doit fournir deux (2) lettres de recommandation du client pour démontrer la conformité à l'exigence. Chaque lettre de recommandation doit: a) Être produit sur le papier à en-tête du client; b) Décrivez brièvement le travail effectué; c) Indiquer les dates (mois et année) auxquelles le contrat a été attribué et achevé; d) Fournir les informations de contact pertinentes (c.-à-d. nom, numéro de téléphone et adresse e-mail du contact); et e) Être signé par un représentant autorisé du client.	
M2	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a la capacité d'effectuer des travaux d'atelier de 3 000 000 \$ au cours d'une année civile.	Le soumissionnaire doit démontrer l'exigence en démontrant qu'il a réalisé le volume d'affaires total des travaux en un (1) an dans son usine au cours des cinq (5) dernières années.	
M3	Le soumissionnaire ou son sous-traitant désigné en soudage doit être certifié CSA W47.2 Division 1 ou 2 par le Bureau canadien de soudage ou l'équivalent.	Le soumissionnaire doit fournir une preuve de conformité avec un certificat de la CCB ou pour des certificats équivalents démontrant comment il se conforme.	
M4	Le soumissionnaire doit avoir une capacité de conception interne avec un ingénieur du personnel avec une certification en tant qu'ingénieur professionnel ou un accord contractuel en place avec une maison canadienne d'ingénierie de conception marine établie.	Le soumissionnaire doit fournir une description de sa capacité interne, y compris la certification de l'équipe ou une copie de l'accord contractuel ou pour l'ingénieur une preuve de certification et une lettre indiquant qu'ils seront disponibles si le contrat est attribué à cette entreprise.	

Réf.	Exigence	Preuve de conformité	Emplacement du document dans l'offre
M5	Le soumissionnaire doit avoir en place un système de gestion de la qualité qui répond aux éléments d'une norme ISO 9001 ou un système de gestion de la qualité modelé sur ISO 9001.	<p>1) Le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants Un plan de système de gestion de la qualité qui comprend: - une copie du manuel d'assurance qualité; et - une copie des processus et procédures qualité. - trois (3) rapports d'inspection complétés ET 2a) Un certificat valide d'un registraire accrédité qui démontre l'enregistrement ISO 9001 ou un système de gestion de la qualité modelé sur ISO 9001;</p> <p>OU ALORS</p> <p>2b) Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit.</p> <p>Un plan de système de gestion de la qualité qui comprend: - une copie du manuel d'assurance qualité; - une copie des processus et procédures qualité; - trois (3) rapports d'inspection complétés; et - matrice montrant comment il se conforme à chaque élément du système des soumissionnaires. ET</p> <p>3) Copies de trois (3) rapports de test QA de projets antérieurs authentifiés par le client du produit livré.</p>	
M6	Le soumissionnaire doit avoir des ateliers chauffés conformément à l'annexe «A» et d'une taille suffisante pour loger et travailler sur deux (2) MLB en même temps	Le soumissionnaire doit fournir: - Dessins; - Photos du bâtiment (intérieur et extérieur); - Dimensions du bâtiment (Minimum de 5000 pieds carrés).	
M7	Le soumissionnaire doit avoir une capacité de levage pour retirer le navire de l'eau, le transporter à l'atelier et le remettre à l'eau.	Une copie valide de la certification de l'équipement de levage avec capacité de levage pour soulever et manipuler le tonnage inclus dans l'annexe «A» (environ 30 MT).	

Réf.	Exigence	Preuve de conformité	Emplacement du document dans l'offre
M8	Le soumissionnaire doit avoir les ressources financières nécessaires pour faire face à un déficit de trésorerie de 600 000 \$ CAN.	L'entreprise doit fournir des preuves telles qu'une marge de crédit inutilisée égale à 600 000,00 \$ CAN.	
M9	Calendrier d'exécution	<p>Calendrier de mise en œuvre élaboré pour montrer les principales étapes et un chemin critique.</p> <p>Critères du programme de travail de production préliminaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dates de début et d'achèvement des travaux dans la période de travail disponible, y compris les dates cibles réalistes pour les événements importants. - Doit être produit avec un logiciel de gestion de projet disponible dans le commerce, soit MS Project ou l'équivalent approuvé par le Canada, capable de suivre les tâches, les prédécesseurs, le chemin critique, les jalons et la charge de travail; - Le calendrier doit montrer la répartition des travaux prévus au niveau du système et des composants. 	
M10	L'entrepreneur doit mettre en place un système de sécurité surveillant le navire et les entrées/sorties des installations en dehors des heures de travail. Les installations contenant le navire doivent être solidement verrouillées en dehors des heures de travail pour empêcher tout accès non autorisé au navire.	L'entrepreneur doit fournir une description de son système de sécurité.	